PROCÈS VERBAL - COMMISSION ETHIQUE, FAIR PLAY ET LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

Présents : Mmes Véronique CLOFF, Yolande DEVALEIX (secrétaire), Arminda RODRIGUES et MM. Gregory COMBELAS, José DA SILVA (Président), Hervé RABEAU

La séance se déroule en visioconférence.

A L'ORDRE DU JOUR :
- Propos du président.
- Actions à mener auprès des clubs
- Dossiers transmis par la commission de discipline : 3

PROPOS DU PRÉSIDENT
José rappelle l'information que M. DELPEYROUX Thomas est démissionnaire de la présente commission.
José réitère notre soutien à Hervé RABEAU face aux difficultés rencontrées dans ses fonctions d'arbitrage lors de son dernier match.
Véronique rappelle le cadre légal du délai de 10 semaines pour statuer sur des dossiers ouverts.

ACTIONS A MENER
- La commission d'éthique, fair play et lutte contre les incivilités propose de mettre en place un affichage obligatoire dans les clubs sur ce thème pour rappeler les bonnes pratiques et ce que l'on doit entendre par « éthique, fair play, lutte contre les incivilités ».
- Grégory a proposé une première idée d'affiche sous forme de plusieurs post-it facile à lire et en direction de tous les acteurs du club (dirigeants, joueurs, parents, public, etc…). José sollicitera Noé pour la mise en forme du document.
- José demande à ce que l'on prenne une photo de groupe des membres de la commission et l'insère à l'affiche qui sera à destination des clubs.
- La commission travaillera un support de conférence à destination de ses membres qui pourront se rendre sur les différents secteurs de la Dordogne pour en faire la promotion/sensibilisation et surtout apporter des solutions aux clubs qui rencontre des problèmes de discipline.
Afin que les clubs s'impliquent dans ces réunions de sensibilisation, la commission propose en plus l'intervention de plusieurs pôles du district sur des thèmes différents qui pourront intéresser les clubs (par exemple, 1 membre du pole arbitrage qui pourrait répondre à des questions de règlement d'arbitrage, Jean Robert CLOFF pour répondre à des questions litiges et réglementaires, une intervention sur les possibilités qu'offre la FMI au club).

Les bonnes idées des clubs à promouvoir :
Grégory indique que son club offre le café aux joueurs du club qu'ils reçoivent et que d'autre action de bienveillance existe dans les clubs, qu'il serait bien d'en faire la promotion et le relais sur les dispositifs de communication.
José indique avoir sollicité le pôle arbitrage il y a plusieurs années pour inviter les arbitres à être présent 1h30 avant chaque match.
Un club note un mot de bienvenu à l'équipe qu'il reçoit sur le tableau dans leur vestiaire.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

3 dossiers transmis de la commission de discipline

La commission de discipline transmet deux dossiers devant la commission d'éthique, l'un en raison du comportement du public lors de la rencontre et l'autre sur les propos injurieux/discriminants d'un joueur envers un adversaire.

Afin d'appréhender correctement les faits incriminés, la commission sollicite des rapports circonstanciés et demande à ce que les éléments soient adresser au secrétariat du district avant le vendredi 22 novembre à 12h00.

Le troisième dossier à traiter concerne des incidents survenus après la rencontre, retranscrits par email par l'arbitre officiel mais non inscrits et non sanctionnés. Le dossier doit être transmis au pôle arbitrage pour suite à donner.

La prochaine réunion aura lieu en visioconférence le lundi 25 novembre 2024 à 20H.

Le Président,
José DA SILVA

La secrétaire de séance,
Yolande DEVALEIX

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle